

Mot du Président

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé cette année, en prenant ou en renouvelant votre adhésion au Triton Club Belleville.

Que vous soyez un(e) nageur(se) chevronné(e) ou que vous plongiez dans le monde de la natation pour la première fois, nous sommes ravis de vous compter parmi nous.

Au Triton Club Belleville, nous croyons au pouvoir bénéfique de l'eau et à la joie que cet élément apporte à notre quotidien. Ici, vous trouverez un endroit où la passion rencontre la persévérance, où les amitiés s'épanouissent et où vos objectifs aquatiques peuvent être atteints.

En tant que membre du Triton Club Belleville, vous aurez accès à un encadrement d'experts et à un environnement dynamique et chaleureux. Que vous visiez à concourir au plus haut niveau ou que vous recherchiez simplement une façon rafraîchissante de rester actif, nous nous engageons à vous aider à atteindre votre objectif avec envie et bienveillance.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour la saison 2024 – 2025 que l'on souhaite riche en partages et émotions sportives !

Bien à vous,

Fabien Czachor

Président du Triton Club Belleville

QUI SOMMES NOUS ? :

Le TRITON CLUB Belleville est une association loi 1901, agréée Jeunesse et Sport et affiliée à la Fédération Française de Natation, dirigée par des bénévoles.

Nous vous proposons un ensemble de cours labellisés Fédération Française de Natation (FFN) et enseignés par des professionnels de la natation.

INSCRIPTION :

Vous pouvez vous inscrire en ligne [sur https://tritonclubbelleville.monclub.app](https://tritonclubbelleville.monclub.app) ou via l'application Monclub. Si vous n'avez pas de compte utilisez le code club « tritonbelleville » pour vous connecter.

Le club ne traitera aucun dossier incomplet. Un bulletin est à remplir par adhérent.

Le traitement des dossiers papier peut être plus long, les créneaux sont attribués suivant la limite des places disponibles et si le dossier est complet et l'adhérent est à jour de ses règlements.

En cas de besoin, vous retrouvez tous nos documents d'adhésion (bulletin d'adhésion, CGV, Règlement intérieur, ...) sur notre site internet www.triton-club.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à contact@triton-club.fr ou par téléphone au 04.74.06.41.91

Reprise des cours le 16 septembre 2024

Vacances scolaires	Dernier cours	Reprise-le
Toussaint	19 octobre 2024	4 novembre 2024
Noël	14 décembre 2024	6 janvier 2025
Hiver	22 février 2025	10 mars 2025
Printemps	12 avril 2025	28 avril 2025
Pont Ascension	28 mai 2025	02 juin 2025

Ainsi que tous les jours fériés, le lundi de Pentecôte et le samedi du meeting de natation du Beaujolais (Date à définir)

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les ponts scolaires

Date d'arrêt des cours après le samedi 14 juin 2025

Planning des activités : *cours barrés sont complets (ne pas les choisir)

ACTIVITES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Natation Adulte	Apprentissage	12h45 à 13h30 20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45		
	Perfectionnement		20h45 à 21h30		20h45 à 21h30	12h00 à 12h45	
	Confirmés	20h45 à 21h45	20h45 à 21h45		20h45 à 21h45		
Natation Lycée				20h00 à 20h45			
Nage avec Palmes				20h45 à 21h30			
Natation Collège			20h00 à 20h45		20h00 à 20h45	17h45 à 18h30	
AquaFIT		20h45 à 21h30					
AquaForme Grand bain		12h00 à 12h45		20h45 à 21h30	12h00 à 12h45	12h45 à 13h30	8h45 à 9h30
AquaForme Petit bain		12h00 à 12h45 12h45 à 13h30	12h00 à 12h45	12h15 à 13h00 13h00 à 13h45 19h00 à 19h45	12h00 à 12h45 12h45 à 13h30	Aqua-sénior 16h15 à 17h00	9h30 à 10h15
		20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45		
		ENF Ecole de Natation		Bonnets Jaunes Découverte (4/6 ans)			
		Bonnets Oranges Débutant (6/8 ans)		12h15 à 13h00			9h30 à 10h15 10h15 à 11h00 11h00 à 11h45
		Bonnets Rouges (perfectionnement)		12h15 à 13h00 13h00 à 13h45			8h45 à 9h30 9h30 à 10h15 10h15 à 11h00 11h45 à 12h30
		Bonnets Bleus (3 nages)		12h15 à 13h00			8h45 à 9h30 9h30 à 10h15 10h15 à 11h00
		Bonnets Noirs (2fois/semaine)		13h00 à 14h00			11h00 à 12h00

Nés en 2009 et avant :

- **Natation Adultes Apprentissage** : Amélioration des bases fondamentales (respiration, équilibre, propulsion), pour nager avec plus de plaisir. Savoir nager 50 m.
- **Natation Adultes perfectionnement** : Perfectionnement technique, séances plus soutenues.
- **Natation Adultes confirmés** : Entraînement basé sur l'amélioration de la performance individuelle. Possibilité de s'inscrire sur le circuit compétition des juniors, des maîtres et aux interclubs TC.
- **Nage avec Palmes** : activité alliant amélioration des bases fondamentales (respiration, équilibre et propulsion) et renforcement musculaire.
- **AquaFIT** : L'aquafitness est une forme d'aquagym tonique dont le but est de modeler son corps et d'améliorer sa condition physique. Ce sport est intense et bien plus épuisant que l'aquagym classique.
- **AquaForme (Grand Bain)** : Renforcement musculaire en grande profondeur. (Savoir nager)
- **AquaForme (Petit Bain)** : Activité alliant physique et bien être. (En musique)

Natation collège : nés entre 2010 et 2013. Perfectionnement technique en vue d'améliorer ses performances individuelles. Savoir nager 25 m.

Natation lycée : de la seconde à la terminale. Préparer les épreuves du BAC. Pratique de la natation et des techniques de sauvetage aquatique.

Ecole de Nat : nés entre 2014 et 2020. Apprentissage et développement des compétences aquatiques sécuritaires, perfectionnement technique. Les groupes sont proposés par les éducateurs en fonction du niveau de chaque enfant. Pour tout nouvel adhérent, un test est à effectuer afin de déterminer le niveau de l'enfant. Un diplôme est attribué à la fin de chaque niveau.

Bienvenue pour cette saison au Triton Club Belleville :

Attention, le dossier papier ne réserve pas la place au créneau. Le traitement peut être tardif dû aux congés d'été.

Information sur l'adhérent, A compléter le plus lisiblement possible

NOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	VILLE DE NAISSANCE :
NOM Prénom responsable légal (si adhérent mineur) :	
Lien avec le mineur (préciser : père, mère, tuteur, ...) :	
TEL de l'adhérent ou du responsable légal (obligatoire) :	
EMAIL de l'adhérent ou du responsable légal (obligatoire) :	

Pièces à fournir obligatoirement à l'inscription : Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

- Le formulaire de licence FFN majeur ou mineur complété et signé
- Pour les mineurs, le certificat médical ou l'attestation de réponse négative au questionnaire de santé
- 1 brevet de 25m minimum pour les nouveaux arrivants en collège lycée.
- Le justificatif de domicile pour les habitants de la CCSB
- Règlement de la cotisation
- Les CGV approuvées et signées

Autorisation de photos – publication 2024-2025, à compléter par tous les adhérents.

J'autorise le Triton Club Belleville

Je n'autorise pas le Triton Club Belleville

À publier sur son site www.triton-club.fr ainsi que dans les journaux locaux (le Progrès, le Patriote Beaujolais) et page Facebook /Instagram, les photos de mes enfants ou de moi-même prises durant les activités du club à des fins de communication ou de sponsoring. Les adhérents conservent leur droit à l'image et peuvent à tout moment nous demander de retirer une photo.

Choix des activités et montant du règlement en fonction du nombre de cours :

Nombre de cours choisis	Activités choisies			Tarif					
	Nom de l'activité (si ENF préciser couleur bonnet)	Jour de semaine	Horaires	Frais + licence	Cotisation	Sous-total	Habitant CCSB* ?		Total** (Sous-total + CCSB)
Cours 1				45 €	175 €	Si 1 cours	+ <input type="checkbox"/> Oui	0 €	
						220 €			
Cours 2				45 €	290 €	Si 2 cours	+ <input type="checkbox"/> Non	20 €	
						335 €			
Cours 3				45 €	340 €	Si 3 cours	+ <input type="checkbox"/> Non	20 €	
						385 €			

* 20€ si la commune de l'adhérent ne fait pas partie de la CCSB – Listes des 35 communes de la CCSB : Aigueperse, Azolette, Beaujeu, Belleville-en-Beaujolais, Cenves, Cercié, Charentay, Chénas, Chiroubles, Corcelles-en-Beaujolais, Deux-Grosnes, Dracé, Émeringes, Fleurie, Juliéas, Jullié, Lancié, Lantignié, Les Ardillats, Marchampt, Odenas, Propières, Quincié-en-Beaujolais, Régnié-Durette, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Saint-Étienne-la-Varenne, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Lager, Taponas, Vauxrenard, Vernay, Villié-Morgon.

** Appliqué une remise de 20% dès la 3ème adhésion de la même famille et les suivantes

Le montant total du règlement peut être fait en 3 fois par chèques à l'ordre du « Triton Club Belleville », ils seront déposés le 05 octobre, le 05 novembre et le 05 décembre de la saison.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU TRITON CLUB BELLEVILLE – SAISON 2024-2025

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent les rapports entre les Adhérents et le Triton Club Belleville (ci-après le « TCB »).

Le TCB se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, sous réserve d'en informer préalablement ses Adhérents par affichage préalable sur le panneau d'affichage du club à la piscine de Belleville. Leur application entrera alors en vigueur 48 h à compter de leur affichage sur le panneau d'affichage du TCB à la piscine. Les modalités particulières d'exécution de la formule choisie par l'Adhérent sont détaillées dans son contrat d'adhésion.

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCES

L'accès aux séances est conditionné par la remise de l'ensemble des documents demandés dans le bulletin d'adhésion.

L'abonné muni de sa carte d'adhérent dématérialisée et nominative (strictement personnelle) est autorisé sur présentation de celle-ci, à accéder aux installations et aux activités de l'association en fonction de la formule souscrite. Elle est obligatoire pour accéder aux activités car elle peut être notamment demandée à l'accueil lors des horaires d'ouverture au public. Une carte d'adhérent papier peut être à demander par mail à contact@triton-club.fr.

Le calendrier de la saison est présenté sur le bulletin d'adhésion à conserver. Une fois l'inscription validée, vous pouvez retrouver vos séances sur l'application du TCB.

De manière générale, il n'y a pas de séances lors des vacances scolaires, des ponts scolaires (Ascension), des jours fériés dont le lundi de Pentecôte, ainsi que le samedi du meeting du beaujolais (date précisée dans l'année). Ces dates étant issus des aléas du calendrier, elles ne sont pas compensées.

Les dates et horaires d'accès aux activités peuvent être exceptionnellement modifiés pour les motifs suivants : fermeture pour travaux, fermeture technique, absence non remplacée d'un coach ou cas de force majeure. La direction prendra la décision de mettre en place une compensation de la nature de son choix ultérieurement.

Suivant la formule choisie, l'adhésion à un groupe de l'Ecole de Natation Française (ENF, bonnet jaune, orange, rouge et bleu), AquaForme PB ou GB, Natation adulte, collège, lycée ou Nage avec palmes donne le droit à une séance par semaine aux horaires et aux jours sélectionnés. Pour certaines activités, il est possible de choisir une formule à 2 ou 3 cours par semaine. Le montant de la cotisation est défini par le nombre de créneaux et le type de séances choisies.

Les changements d'horaire et de jour de cours ne seront possibles qu'en cas de disponibilité sur les créneaux voulus. Ces changements sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés à convenance.

Le TCB se réserve le droit d'annuler un créneau horaire, s'il n'y a pas assez d'inscriptions et de réorienter un adhérent sur un autre créneau s'il présente une inaptitude à l'exercer.

Tout au long de l'année, en début de chaque séance, un appel nominatif sera fait. Si une personne ne figure pas sur la liste, elle ne pourra pas participer au cours.

En cas de problème avec son adhésion (absence document ou non signé, paiement incomplet,...), la formule est suspendue et l'accès aux séances est refusé. Le statut est visible dans l'application. Le club s'efforcera de prévenir du motif et des éléments à fournir pour mettre en conformité l'inscription (aucune compensation ne pourra être demandée).

ARTICLE 2 : TARIFS

Le TCB se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à sa délibération tarifaire en vigueur. Le(s) service(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité. Les prix ne pourront être modifiés une fois la commande du client passée.

Les tarifs sont fixés, chaque année, par le Conseil d'Administration et figurent sur le bulletin d'adhésion. Le montant est en fonction de la formule et du nombre de cours choisis.

Les adhérents doivent s'acquitter du montant de l'adhésion au TCB. Celle-ci comprend les frais de dossiers, la licence fédérale (Natation pour tous ou Compétition), l'assurance FFN obligatoire (actuellement incluse dans le montant de la licence), la cotisation des cours et, le cas échéant, une cotisation pour les adhérents hors CCSB (définie par la CCSB). En cas d'adhésion en cours d'année, la part cotisation sera réduite d'1/3 à compter du 1er janvier de la saison.

ARTICLE 3 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fait soit en ligne via l'application Monclub ou via le site internet du TCB, soit sur place au bureau du TCB. Aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que les personnes habilitées à le faire.

Le paiement pourra s'effectuer par carte bancaire en ligne ou au club, SEPA en ligne, chèque, espèce, chèque vacances et coupon sport ANCV (acceptés de 15 juin jusqu'au 30 novembre de la saison), aides région, pass'sport ou avoir pour l'ensemble des activités.

Les chèques vacances, coupons sports et les espèces ne seront acceptés qu'en main propre lors d'une permanence d'inscription.

Un paiement en 3 fois est possible, soit via SEPA en ligne (1^{er} prélèvement à date de validation du paiement), soit par chèque avec des encaissements en début des mois d'octobre, de novembre et de décembre.

En cas de versement partielle d'une cotisation, notamment lors d'attente de coupons sport, chèques vacances ou participation comité d'entreprise, un chèque de caution du montant sera demandé. L'échange est possible jusqu'au 30 novembre de la saison en cours, passé ce délai, le chèque de caution sera encaissé.

ARTICLE 4 : GARANTIE ET RETRACTATION POUR L'ACHAT D'UN SERVICE

L'adhérent ayant souscrit une formule du TCB a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Pour que le délai de rétraction soit respecté, il suffit que l'Adhérent notifie au TCB sa décision de rétraction par écrit avant l'expiration du délai de rétraction.

En cas de rétraction de la part de l'Adhérent avant le début de saison, le TCB remboursera les paiements reçus de sa part à l'**exception des ANCV, des coupons sport ou autre prise en charge de tierce partie**. Le remboursement sera effectué par chèque ou virement. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client.

Si l'Adhérent a effectué sa demande de rétractation après le début de saison, la ou les séances passées (10€/séances) ainsi que les frais engagés par le TCB (**frais d'inscription, la licence FFN et l'assurance FFN**) **seront retenus de son remboursement**.

ARTICLE 5 : RESILIATION

A l'initiative de l'Adhérent, une fois le délai de rétractation de 14 jours dépassé (Art.6 des CGV), la résiliation définitive ne pourra être admise par le TCB qu'après une demande écrite adressée à la Direction.

Aucun remboursement d'adhésion ne sera effectué après le 31 octobre de la saison même sur présentation d'un certificat médical.

Ne seront, quoiqu'il en soit, pas remboursés : Les frais d'inscription, la licence FFN et l'assurance FFN, et tous les moyens de paiement hors chèque bancaire et espèce (A savoir les ANCV, les coupons sport ou autre prise en charge de tierce partie). De plus, 10€/séance passé (même non participée) seront retenus.

Le TCB pourra de sa propre initiative mettre un terme à la formule d'un Adhérent de plein droit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, dans les cas suivants :

- Absence partielle ou totale d'une échéance contractuelle
- Fausse déclaration figurant sur la fiche d'inscription
- Non-respect du règlement intérieur et des CGV

Les éventualités de remboursement seront soumises au jugement de la direction.

ARTICLE 6 : CLAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITE

Le TCB attire l'attention de l'Adhérent sur les risques que peuvent comporter certaines activités. En conséquence, par la signature des présentes CGV, l'adhérent déclare avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer les activités sportives proposées par le TCB. Il décline toute responsabilité quant aux dommages corporels provoqués ou aggravés par des antécédents médicaux.

ARTICLE 7 : AUTRES CLAUSES : NON UTILISATION – ABSENCE - ANNULATION

D'une manière générale, la non-utilisation temporaire ou définitive de sa formule n'ouvre pas de droit à un rattrapage dans un cours différent de celui défini sur la fiche d'inscription, ni à une résiliation, prolongation, ou remboursement de l'activité, quel qu'en soit la cause et même sur présentation d'un certificat médical.

Les adhésions sont nominatives et individuelles, elles ne peuvent être cédées à un tiers.

ARTICLE 8 : CARACTERE CONFIDENTIEL DES INFORMATIONS NOMINATIVES

Voir article 2 du règlement intérieur du TCB

ARTICLE 9 : RECLAMATIONS

Toute réclamation sera adressée au Triton Club Belleville par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée avec remise en main propre lors d'une permanence du bureau du TCB.

J'accepte de recevoir des SMS ou mails uniquement pour information de la part TCB.

Fait à Belleville-en-Beaujolais le :

Nom : Prénom :

Signature précédée par la mention « lu et approuvé »